

Jean-Noël Barrot retient 42 recommandations du rapport remis par le French Tech Finance Partners

Quelques mois seulement après sa création, le French Tech Finance Partners a remis en avril dernier un rapport à Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique. Ce dernier annonce retenir 42 des recommandations présentées.

Temps de lecture : minute

2 juin 2023

Annoncé le 8 décembre 2022 par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, le French Tech Finance Partners a été créé face au constat suivant : *"les investisseurs de la tech française sont des acteurs clé de la croissance des entreprises, mais n'ont pas d'instance représentative dédiée leur permettant de faire des propositions concrètes et d'avoir un dialogue structuré avec le Gouvernement"*, pouvait-on lire alors dans un communiqué émanant du gouvernement.

Piloté par Reza Malekzadeh, le French Tech Finance Partners a été placé sous l'animation de la mission French Tech avec en ligne de mire des chantiers prioritaires pour les startups françaises : le financement des startups en région, le financement de la deeptech et les critères de sélection des programmes French Tech.

L'instance composée de 16 membres dont Alice Albizzati (Revaia), Rania Belkahia (EQT Ventures), Jérôme Berger (Orange Ventures), Paul François

Fournier (Bpifrance), Roxanne Varza (scout pour Sequoia) notamment avait pour mission de : *"travailler sur des mesures pour garantir des solutions utiles et concrètes à toutes les étapes de financement pour les startups françaises."* Le tout pour *"identifier les obstacles aux financements d'entreprises en France, contribuer à l'élaboration des politiques publiques et renforcer l'attractivité de la France pour les investisseurs internationaux."*

Alors que Jean-Noël Barrot, au lancement de la French Tech Finance Partners, déclarait avoir : *"hâte de collaborer avec ces acteurs essentiels du développement de la tech en France"*, il faut croire que le rapport remis en avril dernier par ses membres a été entendu.

42 recommandations retenues

Après avoir étudié longuement les recommandations du rapport présenté par la French Tech Finance Partners, le bureau de Jean-Noël Barrot annonce ce jeudi 1er juin en avoir retenues 42 : *"42 recommandations sont ainsi validées dont 27 seront implémentées immédiatement, et 15 instruites rapidement"*, peut-on lire dans un communiqué.

"Les recommandations adoptées immédiatement incluent, par exemple, la désignation chaque année d'une Capitale Française de la Tech en région, la mise en place d'un label deeptech pour les startups et les fonds, l'inclusion de représentants de fonds d'investissements français aux déplacements officiels à l'étranger, ou encore l'audit et l'actualisation du statut de licorne pour accéder aux indices Next40/FT120."

Le travail ne s'arrête pourtant pas là pour le French Tech Finance Partners, puisque de nouveaux sujets seront instruits au cours du second semestre 2023. Ils aborderont donc la gestion des difficultés de financement, les voies d'exit pour les startups et l'ESG au sein de la tech notamment.

Le rapport de la French Tech Finance Partners, qui contenait initialement 92 recommandations, sera mis en ligne prochainement.



À lire aussi

Paul Midy, l'homme qui promettait 3 milliards

Article écrit par Cécile Herrero-Sanchez